



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION

La Ville de Limoges aménage l'ancien EHPAD Marcel-Faure pour accueillir des Ukrainiens déplacés

Suite à la proposition d'Émile Roger Lombertie, maire de Limoges, de mettre à disposition les locaux de l'ancien EHPAD Marcel-Faure pour héberger les Ukrainiens déplacés accueillis sur le sol français, le site a été retenu par l'État. La Ville de Limoges l'aménage actuellement afin qu'il puisse être opérationnel prochainement.

Une association sera missionnée par la suite pour assurer la gestion du site. Pour équiper les chambres et salles à manger et ainsi accueillir les réfugiés dans les meilleures conditions, la Ville invite les Limougeauds et entreprises à venir déposer les fournitures suivantes (le matériel électroménager doit être en état de marche) :

- linge de toilette,
- bouilloire,
- cafetière,
- micro-onde,
- chauffe-biberon,
- biberon,
- matériels de ménage (aspirateurs...),
- jeux/jouets enfants.

Les dons sont à déposer dans le hall de l'hôtel de ville jusqu'au vendredi 18 mars, aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h et le samedi de 8h à 12h.

Grâce à la très forte mobilisation citoyenne, les dons de vêtements et chaussures adulte/enfant ne sont plus nécessaires.

Contact presse Ville de Limoges :

Claire GLÉDEL

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / claire.gledel@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville_de_limoges



Ville de Limoges